

Entretien d'embauche : les réponses aux 5 questions incontournables



Chef de produit, ingénieur, contrôleur de gestion, architecte peu importe vos aspirations, vous aurez tous droit à ces cinq questions.

Ne pensez pas y échapper, elles sont le b-a-ba de l'entretien d'embauche. Vous connaissez, mais n'êtes pas toujours sûr des réponses à adopter.

ALTER EGO RECRUTEMENT vous donne tous les conseils pour éviter les pièges

1. Quelles sont vos qualités ? Quels sont vos défauts ?

Incontournables lors d'un entretien d'embauche, ces deux questions se déclinent également sous la forme : « Quels sont vos points forts ? Vos points faibles ? Quels aspects souhaitez-vous améliorer dans votre personnalité ? ».

Le recruteur attend ici que vous soyez honnête et que vous sachiez réfléchir sur vous-même. Le mieux, étant de rester naturel et de ne pas vendre une image qui n'est pas la sienne. Pour autant, le naturel se prépare, car mieux vaut avoir les idées claires sur vos atouts et vos faiblesses pour tenir un discours cohérent.

Les réponses à éviter :

- « Je ne pense pas avoir de points faibles » : surtout pas ! Voilà qui vous ferait passer pour un orgueilleux manquant de recul.
- Attention à ne pas citer de défauts contre-indiqués pour ce poste : « Je suis timide » passera mal pour un commercial...
- Évitez de vous contenter des réponses clichés ! : « Je suis très rigoureux », « Je suis perfectionniste : c'est une qualité aussi bien qu'un défaut » ou encore « Comme on me dit souvent, je suis très dynamique ». Soyez plus précis et donnez des exemples concrets : « J'ai une bonne capacité { évaluer les priorités, par exemple dans tel projet... ».
- Dans tous les cas, restez sur le terrain professionnel et évitez les réponses trop personnelles.

2. En quoi votre formation et votre expérience sont-elles en adéquation avec le poste ?

À cette question, difficile de ne pas partir dans tous les sens. Pensez à illustrer vos propos par des éléments objectifs : des données vérifiables et quantifiables comme un chiffre d'affaires par exemple. Il faut donc au préalable avoir étudié avec précision l'offre d'emploi et l'activité de l'entreprise pour être le plus concret possible. Vous renverrez alors l'image d'un candidat prêt { s'impliquer.

Les réponses à éviter :

- « J'ai toujours rêvé de faire ce métier », trop cliché. Si c'est vraiment le cas, essayez de partager votre passion avec le recruteur en illustrant par des exemples : « J'ai toujours été passionné par l'aéronautique, je n'ai d'ailleurs pas manqué un seul salon du Bourget depuis mon enfance ».
- « Ce poste s'inscrit dans une suite logique par rapport { ma formation » : tout comme il n'y a pas de voie toute tracée pour accéder { un poste, il n'y a pas de suite logique. Précisez plutôt quelles compétences, acquises au long de votre carrière ou de vos études, seront pertinentes pour ce poste.

3. Pourquoi avez-vous quitté votre poste précédent ?

Attention, question piège ! L'objectif du recruteur est de déterminer si vous avez rencontré des difficultés qui pourraient se présenter de nouveau chez ce nouvel employeur. Alors, nuancez vos réponses et restez positif. Quelle que soit la raison de votre départ, trouvez des éléments constructifs sur votre ancienne entreprise. Surtout, ne dénigrez pas votre ancien employeur, cela traduirait un manque de professionnalisme et le recruteur pourrait estimer que vous ferez la même chose à son égard...

Les réponses à éviter :

- « Je suis parti par dépit » ou « J'ai été congédié » : même si c'est le cas, évitez de le dire, sauf si le recruteur vous le demande de manière directe. Préférez : « Les fonctions de ce poste ne faisaient pas suffisamment appel à mes compétences » ou « Je voulais m'orienter vers un secteur plus proche de mes qualifications ».

4. Préférez-vous travailler seul ou en équipe ?

Le recruteur cherche ici à déterminer vos aptitudes à vous intégrer dans une équipe, à entretenir de bonnes relations avec vos collègues et supérieurs hiérarchiques. Même si vous serez amené à travailler seul, vous gagnerez toujours à être sociable. Souplesse, diplomatie, bonne humeur, capacités d'intégration, ... autant de qualités { souligner.

Les réponses à éviter :

- « Je ne me suis pas entendu avec mes précédents collègues », « On ne m'a pas intégré ». Si vos relations étaient tendues, mieux vaut ne pas épiloguer sur le sujet. Si le recruteur détecte le problème, expliquez que vous avez su tirer profit de cette situation difficile et que vous avez appris de vos erreurs.
- « Je suis très timide » : si c'est le cas mieux vaut rassurer le recruteur : « Cette timidité s'efface une fois que j'ai pris mes marques », « J'ai toujours su m'intégrer { un groupe ».

5. Quels sont vos plans de carrière, vos objectifs à long terme ?

Là aussi, soyez honnête, mais tout en restant souple. Evoquez vos centres d'intérêt et vos souhaits d'évolution mais ne soyez pas ferme quant aux modalités et aux échéances, à risque de paraître trop ambitieux. En posant cette question, l'employeur cherche aussi à savoir si vous envisagez de rester dans l'entreprise.

Les réponses à éviter :

- « Ce poste n'est qu'une étape dans ma carrière » ou « Je compte devenir chef de secteur dans un an ». C'est dans votre intérêt de rester vague : « Mon objectif immédiat est de trouver un emploi dans une entreprise en croissance. Mon objectif à long terme dépendra de la direction que prendra l'entreprise. »